



Communiqué de presse

Mende, le 11 septembre 2015

Appel à projets national du "Programme National pour l'Alimentation" - (PNA)

Objet : Cet appel à projets, émanant du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation, a pour objectif **de soutenir des projets fédérateurs et démultipliables ou exemplaires** s'inscrivant dans les 4 priorités de la politique publique de l'alimentation (la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'ancrage territorial et la mise en valeur du patrimoine alimentaire). Pour l'édition 2015, l'accent sera particulièrement mis au moment de la sélection sur la thématique de l'ancrage territorial de la production, via notamment les projets alimentaires territoriaux et l'approvisionnement local en restauration collective.

Bénéficiaires : Tout organisme public ou privé à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'alimentation (association, collectivités ...). Dans le cas d'un consortium d'acteurs, un seul dossier devra être déposé par une structure porteuse du projet, avec les coordonnées d'une personne coordinatrice (personne physique).

Dépenses éligibles

Les dépenses matérielles et immatérielles sont éligibles, cependant les dépenses matérielles ne doivent pas représenter la majorité des dépenses.

Nature et montant de l'aide :

Un budget global de 600 000 euros est alloué à cet appel à projets pour une subvention pouvant aller jusqu'à 40 000 euros maximum par projet.

Calendrier : Le calendrier prévisionnel de sélection est le suivant :

Lancement de l'appel à projets	1 ^{er} septembre 2015
Clôture des candidatures de l'appel à projets	15 novembre 2015
Comité de sélection national	Fin janvier 2016
Annonce des résultats finaux	Lors du salon international de l'agriculture (27 février au 6 mars 2016)

Le cahier des charges et les pièces demandées sont téléchargeables sur:

<http://agriculture.gouv.fr/lancement-de-lappel-projets-2015-du-programme-national-pour-lalimentation-pna>

Les projets doivent être adressés en 2 versions papier et une version électronique à la DRAAF Languedoc-Roussillon Place chaptal - CS 70039 - 34060 MONTPELLIER Cedex 2 (nathalie.colin01@agriculture.gouv.fr ou virginie.grzesiak@agriculture.gouv.fr)